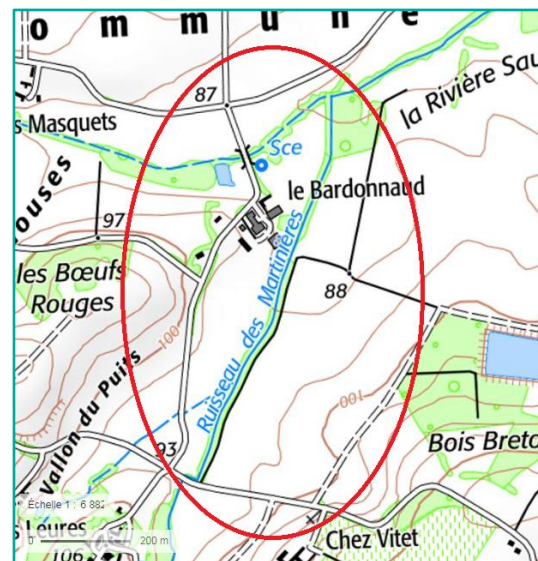


RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE ET DE LA CONTINUITÉ DU RUISSEAU DES MARTINIÈRES SUR LA COMMUNE DE VAL D'AUGE (16)

Le ruisseau des Martinières est situé dans le bassin versant de l'Auge. Issu d'une source de coteaux, son cours a été fortement modifié notamment sur la partie aval où il a été canalisé dans un lit rectiligne et surdimensionné afin d'assainir une zone de marais et la rendre cultivable. Quelques obstacles ont été disposés (seuil de dérivation, passage busé pour d'anciennes voies d'accès), et d'autres se sont constitués par incision du lit.

Tous ces phénomènes ont entraîné une déconnexion piscicole du ruisseau pouvant cependant constituer une zone refuge lors des forts étiages, conservant un débit de façon prolongée.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief (SMABACAB) est récemment intervenu pour restaurer le petit cours d'eau, tant du point de vue de sa morphologie que du point de vue de sa « petite continuité » écologique. Le lit mineur et, dans la mesure du possible, le lit majeur de proximité ont pu être retravaillés avec une réflexion autour d'un suivi qui permettra d'apprécier les effets des travaux dans cinq ans.



Maître d'ouvrage : SMABACAB

Période des travaux : Mars 2023

Objectifs :

- Restauration d'un gabarit de cours d'eau moins drainant (diminution de la profondeur du lit).
- Restaurer un ensemble ruisseau – annexes humides.
- Favoriser la connexion du ruisseau des Martinières avec le Sauvage pour la faune aquatique (petite continuité écologique).
- Augmenter la diversité des habitats faunistiques et les strates floristiques, notamment le cortège de végétaux héliophytes)

Ruisseau rectiligne et incisé

Création de méandres



Descriptif des travaux de restauration morphologique :

Le granulat nécessaire aux travaux a été importé directement sur site, et le SMABACAB a redessiné le tracé du cours d'eau projet en fonction de l'espace disponible. Des méandres ont été créés couplés à des radiers, créant ainsi une alternance de zones calmes et rapides et une diversité de profondeurs. Un granulat plus fin a été importé de sorte à recréer une litière plus appropriée au ruisseau. Des végétaux héliophytes prélevés localement ont été implantés (iris, joncs principalement), afin d'apporter une 1^{ère} présence végétale en attendant une reprise plus générale de la banque de graines qui aura été remobilisée par les travaux.

Descriptif des travaux de restauration de la « petite continuité » : 3 points infranchissables avaient été identifiés, dus à l'incision excessive du ruisseau, la présence d'un seuil artisanal et un passage busé de 4 mètres. Des travaux de terrassement et d'apport granulométrique ont permis de contrer l'incision excessive du lit et sont venus remplacer le seuil enlevé au préalable. Deux chutes d'eau d'environ 1 mètre ont donc été effacées. Quant au passage busé, il a été enlevé après consultation de la commune et du riverain desservi.



Seuil obstruant la continuité avant les travaux

Nouveau tracé du cours d'eau à l'endroit du seuil



Enlèvement du passage busé, création d'un méandre

Travaux réalisés en régie à partir de matériaux issus d'une carrière locale

Coût total : 22 000 euros

Intervention (sur 900 mètres)	Coût
Fourniture et livraison de granulats	5730 euros
Interventions en régie	16 000 euros

Travaux financés à 50% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, 20% par le Département de la Charente et 10% par la Région Nouvelle-Aquitaine

Informations sur les aspects administratifs

Ces travaux ont été menés dans le cadre d'un programme pluriannuel, contrat administratif financier proposé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne afin de concourir aux objectifs de bon état des masses d'eau. Ils ont été instruits dans le cadre de la rubrique 3.3.5.0 avant son annulation.

Suivi prévus :

- Suivi photo
- Suivi de la végétation spontanée
- Une pêche électrique sera prévue dans cinq ans pour évaluer la reconnexion du ruisseau avec la rivière

Observations lors de la première crue :

Le secteur était très peu débordant auparavant du fait du gabarit surdimensionné du ruisseau. Une 1^{ère} crue (estimée autour de la biennale) a permis au ruisseau de déborder et aura eu un effet morphogène sur l'aménagement (agencement du matériau, stabilisation des talus...).



Commentaires : Le site n'était concerné que par 3 riverains, ce qui facilite les discussions autour des travaux. Les exploitants laissent initialement une bande enherbée de plus de 5 mètres, ce qui nous a donné de l'espace pour la création de méandres. Le gabarit du cours d'eau (petit ruisseau), facilite ce genre d'intervention, permettant un avancement rapide. La 1^{ère} crue a pu générer des questions des riverains et habitants locaux, ayant généré des débordements très visibles. Néanmoins, la décrue ayant entraîné l'arrêt quasi immédiat des débordements, les interrogations ont été levées et le projet s'en est retrouvé renforcé auprès des riverains.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Julien BLANCANT – 05 45 21 01 91 – j.blancant@smabacab.fr

Président du Syndicat au moment de travaux : Christophe AUGIER - Maison de l'eau le bourg 16140 SAINT FRAIGNE